



Assemblée générale

Distr. générale
30 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 154 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission d'observation
des Nations Unies en Géorgie**

Budget révisé de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission	4
C. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	6
II. Ressources financières	9
A. Vue d'ensemble	9
B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	10
III. Analyse des variations	11
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	14
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Bureau des services de contrôle interne	15
A. Comité des commissaires aux comptes	15
B. Bureau des services de contrôle interne	16
Annexe	
Organigramme	18
Carte	19



Résumé

Dans sa résolution 1866 (2009), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour une nouvelle période prenant fin le 15 juin 2009. Il ne l'a pas renouvelé après cette date.

Le montant brut du budget de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, qui a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 15 janvier 2009 (A/63/684), s'élevait à 38 838 500 dollars (montant net : 36 295 700 dollars).

Dans sa résolution 63/293, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, aux fins de la liquidation administrative de la Mission, un crédit de 15 millions de dollars pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 et de répartir un montant de 10 millions de dollars entre les États Membres, pour cette période. Dans cette même résolution, elle a prié le Secrétaire général de lui présenter le budget de liquidation administrative de la Mission pour examen à la partie principale de sa soixante-quatrième session.

Le mandat de la Mission n'ayant pas été prorogé au-delà du 15 juin 2009, le présent rapport porte sur le budget révisé pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009, dont le montant brut s'élève à 10 946 000 dollars (montant net : 10 012 500 dollars).

Ce budget couvre le rapatriement de 103 observateurs militaires et de 13 membres de la Police des Nations Unies présents dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2009, ainsi que le retrait prévu de 98 fonctionnaires recrutés sur le plan international et la cessation de service de 203 autres recrutés sur le plan national, et, enfin, la liquidation administrative de la Mission au cours de la période de quatre mois allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009.

Les activités de la Mission – aussi bien organiques que militaires et de la Police des Nations Unies – ayant cessé au 15 juin 2009, la corrélation entre le montant total des ressources demandées pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009 et l'objectif de la Mission – liquidation administrative effective et efficace de la Mission au 31 octobre 2009 – est exposée ci-après.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission, comme indiqué dans le tableau relatif à la composante appui.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Crédit ouvert (2008/09)	Crédit initial ouvert (2009/10)	Prévisions révisées (2009/10)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	4 733,9	670,7	456,3	(214,4)	(32,0)
Personnel civil	19 895,3	10 274,0	7 803,3	(2 470,7)	(24,0)
Dépenses opérationnelles	9 855,0	4 055,3	2 686,4	(1 368,9)	(33,8)
Montant brut	34 484,2	15 000,0	10 946,0	(4 054,0)	(27,0)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 413,7	1 057,9	933,5	(124,4)	(11,8)
Montant net	32 070,5	13 942,1	10 012,5	(3 929,6)	(28,2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-
Total	34 484,2	15 000,0	10 946,0	(4 054,0)	(27,0)

Ressources humaines^a

Catégorie de personnel	Effectifs proposés (juillet-octobre 2009)			
	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Observateurs militaires	103	5	5	0
Police des Nations Unies	13	0	0	0
Personnel recruté sur le plan international	98	82	64	49
Personnel recruté sur le plan national ^b	202	140	20	20
Postes de temporaire ^c				
Personnel recruté sur le plan national	1	1	1	1
Total	417	228	90	70

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 858 (1993). Le Conseil a élargi ce mandat dans sa résolution 937 (1994) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Dans sa résolution 1866 (2009), il en a autorisé la prorogation jusqu'au 15 juin 2009. Il ne l'a pas renouvelé après cette date.

2. Le montant brut du budget initial de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, qui figure dans le rapport correspondant du Secrétaire général, en date du 15 janvier 2009 (A/63/684), s'élève à 38 838 500 dollars (montant net : 36 295 700 dollars).

3. Dans sa résolution 63/293, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, aux fins de la liquidation administrative de la Mission, un crédit de 15 millions de dollars pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 et de répartir un montant de 10 millions de dollars entre les États Membres pour cette période. Dans cette même résolution, elle a prié le Secrétaire général de lui présenter le budget de liquidation administrative de la Mission pour examen à la partie principale de sa soixante-quatrième session.

4. Le mandat de la Mission n'ayant pas été prorogé au-delà du 15 juin 2009, le présent rapport porte sur le budget révisé pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009, dont le montant brut s'élève à 10 946 000 dollars (montant net : 10 012 500 dollars).

5. Le budget révisé tient compte du déploiement effectif du personnel militaire et de la Police des Nations Unies, ainsi que des postes de personnel recruté sur le plan international comme sur le plan national au 1^{er} juillet 2009. Il couvre le rapatriement de 103 observateurs militaires et de 13 membres de la Police des Nations Unies présents dans la zone de la Mission à cette date, ainsi que le retrait prévu de 98 fonctionnaires recrutés sur le plan international et la cessation de service de 203 autres recrutés sur le plan national (dont un sur un poste de temporaire), et, enfin, la liquidation administrative de la Mission au cours de la période de quatre mois allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009.

6. La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009 et l'objectif de la Mission – liquidation administrative effective et efficace de la Mission au 31 octobre 2009 – est exposée ci-après.

7. Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission, comme indiqué dans le tableau relatif à la composante appui.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission

8. Le mandat de la Mission n'ayant pas été prorogé au-delà du 15 juin 2009, le présent rapport porte sur les activités liées à la liquidation administrative de cette dernière, devant être menées du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009. Ces activités sont les suivantes : a) rapatriement des observateurs militaires et des membres de la Police

des Nations Unies présents dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2009; b) fermeture des services organiques et rapatriement du personnel opérationnel; c) mise au point définitive, en consultation avec les services du Siège, du plan de cession des actifs, indiquant notamment le transfert d'actifs à d'autres opérations de maintien de la paix; d) liquidation des avoirs, y compris leur transfert à des missions de maintien ou de consolidation de la paix, au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Géorgie, ainsi que leur vente à d'autres organismes internationaux; e) élaboration d'un plan de placement, auprès d'autres missions de maintien de la paix, des personnels opérationnels et d'appui recrutés sur le plan international.

9. Les hypothèses budgétaires relatives à la liquidation administrative de la Mission supposent que le gouvernement hôte et les autorités locales collaboreront avec cette dernière afin que le processus soit rapidement mené à son terme, et notamment qu'ils accorderont au personnel de la Mission la liberté de circulation, l'accès dans des conditions de sécurité à des sites où doivent être récupérés du matériel appartenant aux Nations Unies, et les autorisations de dédouanement. Les plans relatifs à la cession des actifs de la Mission, au moyen de leur transfert à d'autres opérations de maintien de la paix ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour leur utilisation dans l'avenir, vont de l'avant. Les personnels opérationnels civils dont les services ne sont pas requis aux fins de la liquidation seront rapatriés et les services organiques fermés d'ici au 31 août 2009; seuls demeureront en poste trois administrateurs qui aideront à l'exécution des tâches opérationnelles restant à accomplir.

10. Les activités des militaires et des membres de la Police des Nations Unies ont pris fin au 15 juin 2009. Le rapatriement de 103 observateurs militaires et 13 membres de la police présents dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet s'est achevé le 31 juillet. Seuls sont demeurés sur place cinq observateurs militaires, membres de l'équipe allemande, pour prêter des soins médicaux au personnel restant aux fins de la liquidation et qui devaient être rapatriés au plus tard le 30 septembre.

11. La composante appui aura pour objectif principal de mener à bien la liquidation administrative de la Mission. Au cours de cette phase, la Mission se chargera de l'entretien, de la remise en leur état d'origine et de la rétrocession des locaux du quartier général, situé à Soukhomi, des deux postes de commandement de secteur (à Gali et Zougdid), dont la base logistique de Zougdid, et du bureau de liaison de Tbilissi. Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, qui se trouve dans les locaux du bureau de liaison à Tbilissi, devait être fermé à la mi-août. Le quartier général, situé à Soukhomi, qui abrite une annexe du Bureau du Représentant spécial ainsi que le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et du Chef de la Division de l'appui à la Mission, sera fermé à la fin septembre. Le poste de commandement de Gali a été fermé à la fin juillet et celui de Zougdid le sera à la fin octobre. Tous les déplacements du personnel de la Mission et tous les transports de biens et services entre ces deux postes continueront d'être effectués par la Mission.

12. Les déchets, dangereux et autres, produits par la Mission seront collectés et éliminés dans le respect des normes de protection de l'environnement et de la réglementation locale. Des ressources ont été prévues au titre de l'expédition et de la remise en état des actifs devant être transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Les liaisons vocales et télématiques continueront d'être

assurées sans interruption dans toutes les zones de déploiement. Les déplacements de personnes (effectifs de la Mission et délégations en visite) ainsi que le mouvement de biens et services seront facilités, et les dispositions en matière de soins médicaux seront maintenues jusqu'à la fin de la phase de liquidation. L'exploitation d'un hélicoptère MI-8 se terminera le 31 juillet et celle d'un avion AN-24 le 10 août. Les 238 véhicules de la flotte, y compris 39 véhicules blindés, seront soit transférés à d'autres missions de maintien de la paix, soit vendus. Pour ce qui est du personnel civil de la Mission, 98 postes de personnel recruté sur le plan international et 203 postes de personnel recruté sur le plan national (y compris un poste de temporaire) seront progressivement supprimés entre juillet et octobre. Les fonctionnaires recrutés sur le plan national dont l'engagement vient à expiration après la date prévue de cessation de service recevront une indemnité de licenciement conforme aux dispositions du Statut et du Règlement du personnel.

13. La sécurité des personnels et des installations ainsi que celle des fonctionnaires des Nations Unies se rendant dans la zone de la Mission continueront d'être assurée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, jusqu'à la fin de la phase de liquidation.

14. Au cours de la phase de liquidation, la Mission sera dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général ayant rang de sous-secrétaire général. Le tableau d'effectifs proposé permettra de mener à bien les activités de liquidation de façon effective et efficace. Du fait de la réduction des effectifs, ces derniers passeront de 98 fonctionnaires recrutés sur le plan international en juillet, à 82 en août, 64 en septembre, puis 49 en octobre. Les effectifs recrutés sur le plan national, qui devaient s'établir à 202 en juillet, passeront à 140 en août, 20 en septembre et 20 en octobre, mais ils seront en partie remplacés par des personnes recrutées sur le plan national, notamment 104 vacataires en septembre et 47 en octobre. L'équipe de liquidation de la Mission se composera de personnels d'appui de base (administration, technique et logistique) chargés d'assurer la clôture administrative de la Mission et de mener à bien les autres activités liées à la liquidation, notamment la fermeture des locaux et de la base logistique de la Mission, le traitement des factures présentées par les fournisseurs et la clôture des contrats, les rapprochements bancaires et la clôture des comptes bancaires, et, enfin, le traitement des paiements finals à verser au personnel et la cessation de service de ces derniers.

C. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui

15. Au cours de la période à l'étude, la composante appui prêtera les services requis sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour assurer de manière effective et efficace la liquidation administrative de la Mission au 31 octobre 2009. Elle prêtera appui au déploiement effectif, au 1^{er} juillet 2009, de 103 observateurs militaires et 13 membres de la Police des Nations Unies ainsi que du personnel civil. Elle contribuera au rapatriement méthodique, avant la fin juillet, de tous les observateurs militaires et membres de la Police des Nations Unies (à l'exception de cinq observateurs militaires, membres de l'équipe médicale, qui devraient être rapatriés au plus tard le 30 septembre) et, avant la fin août, de tous les personnels opérationnels civils dont les services ne seront pas requis aux fins de la

liquidation; elle secondera aussi les opérations de rapatriement et de licenciement progressifs du personnel d'appui devant s'achever au 31 octobre. Elle assurera des services de sorte à maintenir les arrangements en matière de soins médicaux, d'informatique et de transmission, de transport routier et aérien, d'approvisionnement, et de sécurité pour l'ensemble de la Mission, ainsi que l'entretien des locaux à usage de bureaux et d'hébergement et leur rétrocession aux autorités compétentes et aux propriétaires privés, dans le respect des normes de protection de l'environnement. Les produits présentés dans le tableau ci-après indiquent, le cas échéant, le matériel en exploitation au 1^{er} juillet 2009. Au 31 octobre, la Mission aura mené à terme la cession de ses actifs dans le respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, sous réserve de la coopération des autorités locales.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

1.1 Liquidation administrative effective et efficace de la Mission

1.1.1 Obtention, auprès des propriétaires concernés, d'attestation de rétrocession ou de reprise des installations, dégageant la responsabilité de la Mission sur les plans environnemental et autres dans les quatre sites visés

Produits
Amélioration des services

- Dépollution de la zone de la Mission, et notamment collecte et élimination, dans le respect des normes de protection de l'environnement, des déchets dangereux et autres produits par la Mission, et, le cas échéant, remise en leur état d'origine de tous les sites
- Mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement dans tous les sites évacués par la Mission

Militaires, personnel de police et personnel civil

- Rapatriement d'un effectif déployé de 103 observateurs militaires et de 13 membres de la Police des Nations Unies
- Administration des contrats d'un effectif de 301 membres du personnel civil, soit 98 agents recrutés sur le plan international et 203 agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire)
- Rapatriement de 98 agents recrutés sur le plan international et 203 agents recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Entretien, remise en leur état d'origine et rétrocession des locaux de la Mission, quartier général de Soukhomi, deux postes de commandement (à Gali et Zougdid), base logistique de Zougdid, et bureau de liaison de Tbilissi, conformément au plan de liquidation
- Prestation de services d'assainissement (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures), d'adduction d'eau et d'électricité pour tous les locaux
- Stockage et distribution de 75 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes
- Entretien et remise en état de 6 réservoirs de carburant destiné aux groupes électrogènes et aux véhicules répartis dans 6 sites, conformément au plan de liquidation

Transports terrestres

- Utilisation, entretien et cession de 238 véhicules appartenant aux Nations Unies, dont 39 blindés, et de 2 véhicules appartenant aux contingents, répartis dans 3 sites
- Fourniture de 30 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports terrestres

Transports aériens

- Exploitation, entretien et cession d'un avion (type AN-24) et d'un hélicoptère (type MI-8). L'hélicoptère cessera d'être exploité le 31 juillet et l'avion le 10 août 2009.
- Fourniture de 72 524 litres de carburants et lubrifiants destinés aux opérations aériennes

Transmissions

- Accompagnement technique, maintenance et cession d'un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données
- Accompagnement technique, maintenance et cession de 5 systèmes de microterminaux VSAT, 11 standards téléphoniques et 32 liaisons hertziennes
- Accompagnement technique, maintenance et cession de 33 répéteurs et émetteurs-répondeurs HF et de 778 autres VHF

Informatique

- Accompagnement technique, maintenance et cession de 54 serveurs, 418 ordinateurs individuels, 127 ordinateurs portables, 81 imprimantes et 30 expéditeurs numériques, répartis dans 5 sites
- Accompagnement technique, maintenance et cession de 16 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 450 utilisateurs (personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies) répartis dans 10 sites
- Accompagnement technique, maintenance et cession du réseau local sans fil

Services médicaux

- Exploitation et entretien, jusqu'à la fin septembre, de 2 dispensaires de niveau I au quartier général de Soukhoumi et dans les secteurs de Gali et de Zougdidí, destinés au personnel de la Mission, au personnel des organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence

Sécurité

- Protection 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des locaux dans toute la zone de la Mission
- Services de protection rapprochée à la disposition du personnel de rang supérieur de la Mission et de tous les visiteurs de haut rang dans la zone de la Mission, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Exploitation, maintenance et cession des systèmes de télévision en circuit fermé à Soukhoumi, Zougdidí et Gali

Liquidation

- Cession de quelque 4 217 éléments d'actifs dont la valeur d'inventaire s'établit à environ 22,5 millions de dollars; ces éléments seront soit transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et à d'autres missions de maintien et de consolidation de la paix, soit vendus ou détruits, s'ils sont inexploitable.
 - Rapprochement, audit et clôture de 5 comptes bancaires
 - Règlement des factures présentées par les fournisseurs et clôture de 37 contrats
-

Facteurs externes : Le gouvernement hôte et les autorités locales collaboreront avec la Mission au processus de liquidation et, notamment, accorderont l'accès à tous les sites dans des conditions de sécurité, autoriseront l'exportation du matériel appartenant aux Nations Unies et permettront la vente ou la cession d'éléments d'actifs sur place, si nécessaire.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Crédit ouvert 2008/09	Crédit initial ouvert 2009/10	Prévisions révisées 2009/10	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	4 018,2	553,5	371,2	(182,3)	(32,9)
Contingents	64,7	43,2	42,0	(1,2)	(2,8)
Police des Nations Unies	651,0	74,0	43,1	(30,9)	(41,8)
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	4 733,9	670,7	456,3	(214,4)	(32,0)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	15 569,3	7 617,8	4 504,6	(3 113,2)	(40,9)
Personnel recruté sur le plan national	4 235,1	2 560,2	2 971,5	411,3	16,1
Volontaires des Nations Unies	41,6	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	49,3	96,0	327,2	231,2	240,8
Total partiel	19 895,3	10 274,0	7 803,3	(2 470,7)	(24,0)
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	22,6	11,3	–	(11,3)	(100,0)
Voyages	442,8	103,3	339,2	235,9	228,4
Installations et infrastructures	2 746,4	1 019,5	839,8	(179,7)	(17,6)
Transports terrestres	1 691,9	233,1	73,6	(159,5)	(68,4)
Transports aériens	2 317,2	1 049,5	211,5	(838,0)	(79,8)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	1 290,3	452,8	248,5	(204,3)	(45,1)
Informatique	810,5	179,4	44,8	(134,6)	(75,0)
Services médicaux	55,1	45,5	11,0	(34,5)	(75,8)
Matériel spécial	2,8	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	475,4	960,9	918,0	(42,9)	(4,5)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	9 855,0	4 055,3	2 686,4	(1 368,9)	(33,8)
Total brut	34 484,2	15 000,0	10 946,0	(4 054,0)	(27,0)

Catégorie	Crédit ouvert 2008/09	Crédit initial ouvert 2009/10	Prévisions révisées 2009/10	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 413,7	1 057,9	933,5	(124,4)	(11,8)
Total net	32 070,5	13 942,1	10 012,5	(3 929,6)	(28,2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	34 484,2	15 000,0	10 946,0	(4 054,0)	(27,0)

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

16. Le montant nécessaire à ce titre pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009, calculé en fonction des taux de remboursement standard du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élève à 23 460 dollars et se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant prévu
Matériel majeur	
Contingents	18,5
Total partiel	18,5
Soutien logistique autonome	
Services médicaux	5,0
Total partiel	5,0
Total	23,5

Facteurs approuvés pour la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,7	1 ^{er} juillet 1996	–
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 1996	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juillet 1996	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5	1 ^{er} janvier 2000	

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement)

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	182,3	(32,9 %)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

17. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par le rapatriement rapide et méthodique des observateurs militaires. Une provision est demandée au titre du versement de l'indemnité de subsistance (missions) au taux de 78 dollars par jour (97 observateurs militaires pendant 18 jours en juillet, 6 en juillet, et 5 en août et en septembre), ainsi que des frais de voyage, au prix moyen de 1 918 dollars par aller simple.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	(30,9)	(41,8 %)

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Une analyse est fournie pour toute variation (augmentation ou diminution) égale ou supérieure à 5 % ou 100 000 dollars.

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

18. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par le rapatriement rapide et méthodique des membres de la police des Nations Unies. Une provision est demandée au titre du versement de l'indemnité de subsistance (missions) au taux de 78 dollars par jour (13 membres de la Police des Nations Unies pendant 16 jours en juillet) conformément au plan de liquidation de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(3 113,2)	(40,9 %)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

19. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par la réduction progressive et méthodique de cet effectif au cours de la phase de liquidation de quatre mois (juillet : 98 fonctionnaires; août : 82; septembre : 64; octobre : 49).

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	411,3	16,1 %

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

20. L'augmentation des ressources demandées s'explique par le versement d'indemnités de licenciement au personnel dont l'engagement expire après la date d'expiration du mandat de la Mission, conformément au statut et au règlement du personnel. La réduction de cet effectif se fera progressivement au cours de la phase de liquidation de quatre mois (juillet : 202 fonctionnaires; août : 140; septembre : 20; octobre : 20).

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	231,2	240,8 %

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

21. L'augmentation des ressources demandées s'explique par le remplacement, essentiellement en septembre et en octobre, de personnel recruté sur le plan national par des vacataires dont les services sont requis pour aider à la liquidation administrative de la Mission (juillet : 6 vacataires; août : 6; septembre : 103; octobre : 46). Une provision est également demandée pour recruter un agent des services généraux à titre temporaire (pendant 4 mois).

	<i>Variation</i>	
Consultants	(11,3)	(100 %)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

22. Il n'est pas demandé de ressources au titre des consultants.

	<i>Variation</i>	
Voyages	235,9	228,4 %

• Paramètres budgétaires : application de nouveaux arrangements contractuels

23. L'augmentation des ressources demandées s'explique par l'application de nouvelles conditions d'emploi aux personnels des missions où les familles ne sont pas autorisées, conformément aux dispositions de la résolution 63/250 de l'Assemblée générale. En conséquence, les personnels tenus d'effectuer des voyages en mission percevront une indemnité journalière de subsistance en lieu et place de l'indemnité de subsistance (missions). Le montant demandé couvrira 181 déplacements dans la zone de la Mission et 18 voyages en dehors de cette zone.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(179,7)	(17,6 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission

24. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par la diminution du nombre de mois pour lesquels des services d'entretien sont requis, la clôture des contrats de location, la suppression des dépenses relatives à l'entretien des routes et des ponts, et la baisse en volume du carburant nécessaire aux groupes électrogènes du fait de la liquidation de la Mission. Cette baisse est partiellement contrebalancée par une provision de 350 000 dollars demandée au titre du démantèlement et de la remise en leur état d'origine des installations de Gali et Zougidi.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(159,5)	(68,4 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission

25. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par le fait que les transports terrestres seront moins utilisés. Une provision est demandée pour couvrir l'achat de 30 000 litres de carburant à 0,78 dollar le litre.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(838,0)	(79,8%)

• Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission

26. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique, d'une part, par la diminution du nombre d'heures de vol au cours de la phase de liquidation et, de l'autre, par la clôture des contrats relatifs à l'avion et à l'hélicoptère, respectivement le 10 août et le 31 juillet 2009.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(204,3)	(45,1%)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

27. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par le raccourcissement de la phase de liquidation et la clôture de certains services de transmission.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(134,6)	(75,0%)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

28. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique par la diminution du nombre d'ordinateurs personnels et ordinateurs portables exploités au cours de la phase de liquidation.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(34,5)	(75,8%)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MONUG puis liquidation administrative de la Mission**

29. La révision à la baisse des dépenses prévues s'explique, d'une part, par le fait qu'il ne sera pas nécessaire de prévoir l'évacuation sanitaire par voie aérienne des militaires et des membres de la Police des Nations Unies, qui seront rapatriés en juillet 2009, et, de l'autre, par la réduction du nombre de mois au titre du déploiement de matériel appartenant aux contingents, comme prévu dans le plan de retrait.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

30. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission consistent à :

a) **Ramener à 10 946 000 dollars pour la période courant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009 le montant du crédit de 15 millions de dollars qu'elle a ouvert dans sa résolution 63/293 pour financer la liquidation de la Mission pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009;**

b) **Mettre en recouvrement un montant additionnel de 946 000 dollars pour financer la Mission pendant la phase de liquidation administrative, du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009, compte tenu du montant de 10 millions de dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres, conformément à sa résolution 63/293.**

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Bureau des services de contrôle interne

A. Comité des commissaires aux comptes

[A/63/5 (vol. II)]

Demande/recommandation

Mesures prises

Prestations dues à la cessation de service

Pour ce qui est de la MONUG, le Comité a relevé que des données erronées concernant les reliquats de congés payés de certains fonctionnaires avaient servi au calcul des charges à payer au titre des prestations dues à la cessation de service.

Suivant la recommandation du Comité, l'Administration est convenue de veiller à ce que les services financiers des différentes missions effectuent un rapprochement avec les états de présence que maintiennent les sections des ressources humaines lorsqu'ils calculent les reliquats de congés payés pour déterminer les prestations dues à la cessation de service (par. 38).

Le logiciel Matrix de contrôle des heures de présence a été mis au point et il est exploité par diverses missions de maintien de la paix des Nations Unies, dont la MONUG. La formation des usagers a été menée à bien. Ce logiciel permettra à la MONUG de tenir des états de présence exacts, de réduire le travail administratif et d'éviter des retards inutiles lors du traitement des demandes de congé et des états de présence mensuels. De plus, les fonctionnaires seront en mesure de consulter le reliquat de leurs congés annuels, des indemnités de subsistance (missions), de leurs congés de maladie, ainsi que les prestations dues au titre des congés de récupération, des voyages de visite familiale et des congés dans les foyers. Les services administratifs de la Mission contrôleront le calcul des prestations dues à la cessation de service.

Indicateurs de succès et produits

À la MONUG, plusieurs produits planifiés n'ont pas été exécutés [par. 76 b)].

Le Comité rappelle sa recommandation antérieure, par laquelle il invitait l'Administration à s'assurer que la MONUG prend les dispositions nécessaires pour que tous les indicateurs de succès et les produits figurant dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps afin de faciliter le suivi des résultats et l'établissement des rapports (par. 79).

La MONUG continue d'approfondir ses réalisations et, pour ce faire, elle réexamine les niveaux de référence et les niveaux cibles des indicateurs de succès et elle définit des produits mesurables et précis. À ces tâches courantes vient s'ajouter le processus de planification budgétaire. Le cadre budgétaire est formulé en tenant compte des plans et hypothèses pour chaque composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police et composante appui). Il est à noter toutefois que le processus de paix entre la Géorgie et l'Abkhazie a une dynamique propre que la Mission n'est pas toujours en mesure de maîtriser ni de prévoir. La MONUG a dispensé à tout le personnel chargé de la budgétisation axée sur les résultats une formation en cours d'emploi lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2009/10. Elle a fait, dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2009/10, une large place à la définition d'indicateurs de succès clairs et mesurables.

Inventaire physique par les groupes de contrôle du matériel et des stocks

Le Comité a noté que le Département de l'appui aux missions avait demandé à toutes les missions, dans une directive publiée le 21 janvier 2008, de procéder à un inventaire intégral avant la fin de l'exercice financier. Selon les rapports correspondants du Département, huit missions avaient inventorié plus de 90 % de leurs biens, contre cinq au cours de l'exercice précédent. La BSLB était dans le même cas. Les autres missions, dont l'inventaire avait porté sur moins de 90 % du matériel, étaient la MINUS, la MINUEE, la MINURSO, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la MONUG, la MINUAD et la MINURCAT (par. 214).

Le Comité craint que l'inventaire incomplet des biens durables ne permette pas de garantir l'intégralité, l'exactitude et la validité du montant de 1 milliard 560 millions de dollars indiqué dans les notes relatives aux états financiers (par. 216).

L'Administration a accepté, comme le Comité le recommandait, de veiller à ce que des vérifications physiques complètes et détaillées soient effectuées au cours des futurs exercices pour justifier le montant des biens durables indiqué dans les notes relatives aux états financiers (par. 217).

La MONUG a, dans une circulaire en date du 20 novembre 2008, exposé les grandes lignes de l'inspection pour l'exercice 2008/09, devant se dérouler du 25 novembre 2008 au 19 juin 2009. Les services administratifs de la Mission en ont assuré le contrôle et ils ont fait en sorte que l'inventaire intégral du matériel durable soit achevé en juin 2009.

B. Bureau des services de contrôle interne

[A/63/302 (Part II)]

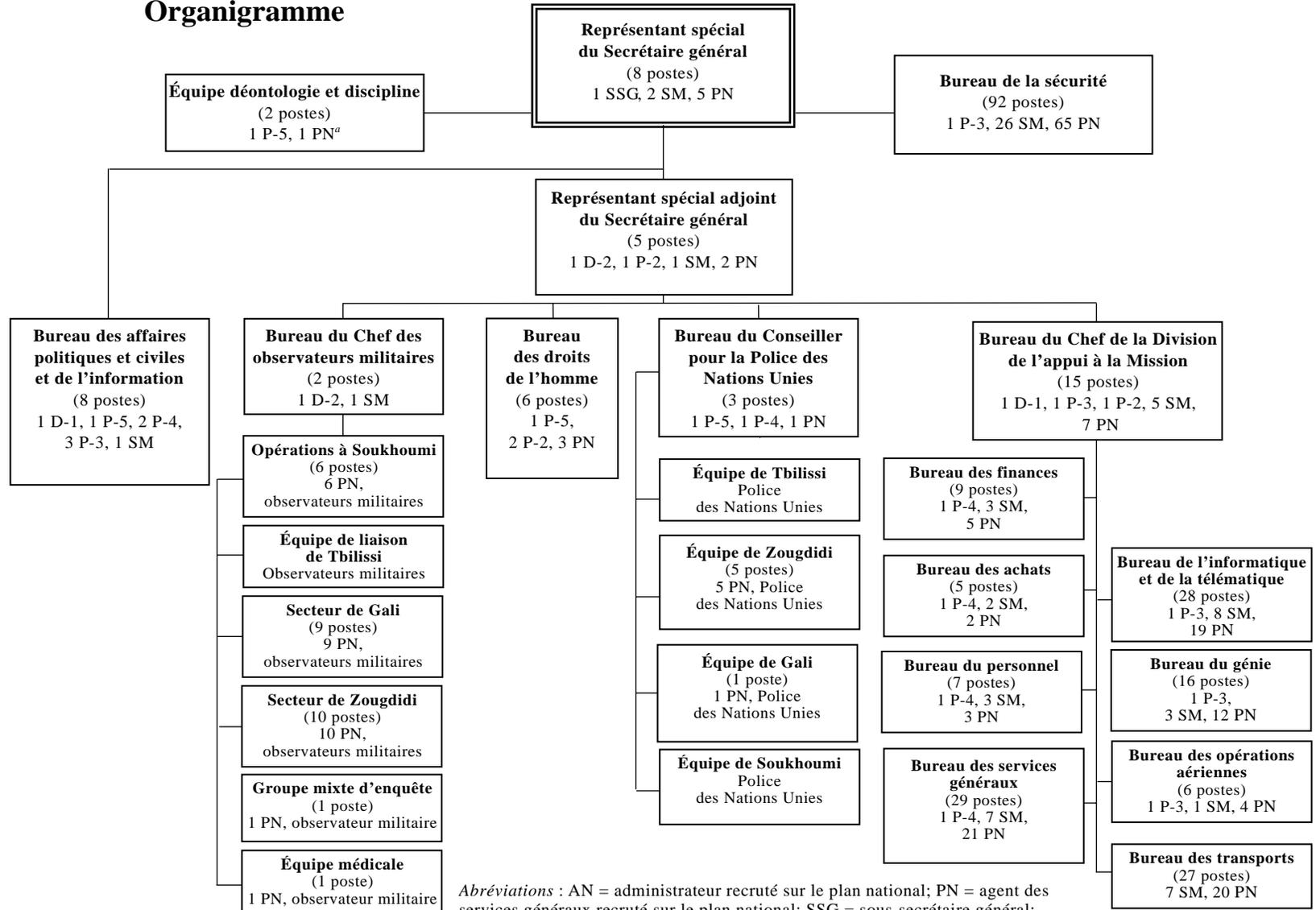
Un audit de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) a permis de constater que les vols bimensuels à destination de la Turquie n'étaient pas utilisés de manière efficace. Alors que ces vols étaient destinés aux missions, la plupart des passagers qui les empruntaient se déplaçaient pour des congés de récupération, des congés de compensation ou des congés annuels. Le Bureau des services de contrôle interne a constaté que l'utilisation

La Mission a mis fin le 1^{er} octobre 2008 aux vols à destination d'Istanbul.

*Demande/recommandation**Mesures prises*

d'aéronefs commerciaux au lieu des aéronefs de l'ONU, lorsque le nombre de passagers en mission ne justifiait pas ces vols, aurait permis d'économiser annuellement plus de 200 000 dollars. La MONUG a accepté la recommandation du BSCI et le Département de l'appui aux missions a confirmé que les opérations aériennes de la MONUG avaient été réévaluées et que le dernier vol à destination d'Istanbul s'était déroulé en septembre 2008 (par. 50).

Organigramme



Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; PN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SSG = sous-secrétaire général; SM = agent du Service mobile

^a Poste de temporaire financé au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Carte